



BANQUE *Solfea*

Pour un habitat
éco-efficace



PRÊT BONIFIÉ

à partir de

1,95%
TEG
ANNUEL FIXE^(a)



Prêt *DolceVita* énergies renouvelables

DE LA BANQUE SOLFEA

de 1 500 à 21 500 €
pour votre équipement
Énergies renouvelables

 **Gaz de France**
DolceVita
Une marque de
GDF SUEZ

Vous voulez profiter des énergies renouvelables ?

Gaz de France DolceVita® vous accompagne dans votre projet d'éco-efficacité

CHOISISSEZ LA MENSUALITÉ ADAPTÉE À VOTRE BUDGET PARMIS NOS 3 FORMULES :

MONTANT de 1500 à 21 500 €	MENSUALITÉ ECOTONIC				MENSUALITÉ
	Mensualité	TEG annuel fixe ^(a)	Exemple	Durée / CTC ^(c)	
De 1500 à 4 000 €	120 €	1,95%	3 000 €	26 mois / 64,44 €	90 €
De 4 001 à 6 000 €	150 €	3,95%	5 000 €	36 mois / 299,14 €	110 €
De 6 001 à 8 000 €	180 €		7 000 €	42 mois / 493,02 €	130 €
De 8 001 à 10 000 €	200 €	4,55%	9 000 €	50 mois / 867,11 €	150 €
De 10 001 à 12 000 €	220 €		11 000 €	56 mois / 1192,13 €	170 €
De 12 001 à 15 000 €	275 €		13 000 €	53 mois / 1322,91 €	215 €
De 15 001 à 18 000 €	320 €		16 000 €	56 mois / 1734,08 €	240 €
De 18 001 à 21 500 €	375 €		20 000 €	60 mois / 2 332,12 €	285 €

à partir de **120€**

Le Prêt^(b) DolceVita énergies renouvelables est réservé aux particuliers pour financer :

➔ Dans le cadre d'une installation de chauffage/eau chaude aux énergies renouvelables



Une chaudière bois ou un appareil indépendant de chauffage au bois (insert/foyer fermé, poêle)



Un chauffe-eau solaire individuel



Des émetteurs de chaleur associés



Une pompe à chaleur électrique



Des équipements de régulation et/ou de ventilation

➔ Et, en complément, des travaux d'isolation thermique :



Les toitures, combles, toitures-terrasses, murs ou planchers, avec des matériaux certifiés ACERMI



Les fenêtres avec des produits certifiés ACOTHERM

PRÊT BONIFIÉ
à partir de
1,95%
TEG
ANNUEL FIXE^(a)

0 € DE FRAIS DE DOSSIER

Vous souhaitez adopter les énergies renouvelables : solaire, bois, géothermie pour votre installation chauffage/eau chaude, Gaz de France DolceVita® vous aide à concrétiser ce projet grâce à une solution de financement^(b) à taux aidés par GDF SUEZ à partir de 1,95% TEG annuel fixe.

PRÊT ÉCORELAX

à partir de
90 €

TEG annuel fixe ^(a)	Exemple	Durée / CTC ^(c)
3,95%	3 000 €	36 mois / 179,46 €
	5 000 €	50 mois / 487,07 €
4,55%	7 000 €	61 mois / 825,13 €
	9 000 €	69 mois / 1230,88 €
4,65%	11 000 €	75 mois / 1644,68 €
	13 000 €	69 mois / 1794,11 €
	16 000 €	77 mois / 2 479,08 €
	20 000 €	82 mois / 3 297,02 €

MENSUALITÉ ECOZEN

à partir de
60 €

Mensualité	TEG annuel fixe ^(a)	Exemple	Durée / CTC ^(c)
60 €	4,95%	3 000 €	56 mois / 357,26 €
85 €		5 000 €	68 mois / 719,10 €
105 €		7 000 €	78 mois / 1 169,77 €
115 €		9 000 €	95 mois / 1 836,23 €
135 €		11 000 €	99 mois / 2 363,47 €
150 €		13 000 €	107 mois / 3 027,69 €
170 €		16 000 €	119 mois / 4 162,65 €
195 €		20 000 €	133 mois / 5 863,70 €

**RÉPONSE
SOUS 48 H**
DÈS RÉCEPTION DE
VOTRE DEMANDE

→ **Pas d'avance de trésorerie**

La Banque Solfea règle le professionnel directement à la fin des travaux avec votre accord.

→ **Prêt affecté de 1 500 à 21 500 €**

→ **TEG annuel fixe de 1,95% à 4,95%**

→ **Durées de 13 à 147 mois**

→ **Mensualités de 60 à 375 €**



(a) TEG annuel fixe de 1,95% à 4,95% bonifié par GDF SUEZ. Mensualités fixes hors assurance sauf la dernière constituée du solde. (b) Prêt affecté sous réserve d'acceptation par la Banque Solfea et après expiration du délai de rétractation de 14 jours. (c) Coût total du crédit hors assurance. Conditions au 01/01/2010.

TOUTES LES SOLUTIONS POUR AMÉLIORER VOTRE CONFORT ET ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Chauffe-eau solaires

- Partout en France, vous pouvez chauffer votre eau sanitaire grâce à l'énergie solaire non polluante et inépuisable : ainsi un chauffe-eau solaire vous permet de couvrir jusqu'à 70 %⁽¹⁾ de vos besoins d'eau chaude sanitaire.

CRÉDIT D'IMPÔT **JUSQU'À 50%**⁽²⁾

Chaudières bois

- Elles utilisent une source d'énergie naturelle, renouvelable et sensiblement moins chère que les sources d'énergie fossiles. Les nombreux systèmes disponibles utilisent du bois de chauffage, des plaquettes constituées de bois déchiqueté ou des granulés obtenus par compression de déchets de bois.

CRÉDIT D'IMPÔT **JUSQU'À 25%**⁽²⁾

Pompes à chaleur

- Elles utilisent les calories de l'air extérieur (air/eau) ou du sol autour de votre maison (eau/eau) : une source d'énergie gratuite et renouvelable. Les pompes à chaleur peuvent alimenter un plancher chauffant, des radiateurs basse température ou des ventilo-convecteurs. Elles sont réversibles et peuvent ainsi rafraîchir la maison en été.

CRÉDIT D'IMPÔT **JUSQU'À 25%**⁽²⁾

(1) Pour un dimensionnement selon les préconisations de l'ADEME. (2) Voir conditions dans la Loi de finances en vigueur, auprès de votre centre des impôts ou sur le site www.economie.gouv.fr

Votre professionnel est un spécialiste qui vous accompagne dans le choix des solutions les plus performantes, économes en énergie.

Suivez l'avancement de votre dossier de prêt sur www.banquesolfea.fr

Rendez-vous dans l'ESPACE PARTICULIER :

- Cliquez sur "VOTRE COMPTE"
- Choisissez "CONSULTER L'AVANCEMENT DE MON DOSSIER DE PRÊT"

Pour contacter la Banque Solfea :

- **01 40 17 55 00** du lundi au vendredi de 8H à 19H (vendredi 18H)
- www.banquesolfea.fr
- Une adresse postale unique : **Banque Solfea - TSA 64140 - 77217 AVON CEDEX**



FFC

Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement.

coMLeTTS

WEB - DDP DV ENR 012010



BANQUE *Solfea*

Pour un habitat éco-efficace